



Page de consensus

Développement durable

Version amendée et mise à jour le 6 septembre 2015

Pour un développement socialement et écologiquement soutenable

La planète vit à crédit ; tout ce que nous consommons désormais est pris sur le stock et au-delà des capacités de renouvellement de nos ressources naturelles. Il est urgent d'agir, d'engager la transition écologique de la société et du développement économique pour inverser la tendance.

La nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées dispose de nombreux atouts pour mener des politiques en faveur d'un développement soutenable et solidaire du territoire régional. La fabrique de l'égalité territoriale sera une priorité absolue, elle mettra un frein à la mise en concurrence des territoires, l'accumulation des investissements publics dans les métropoles génératrice d'inégalités économiques et sociales qui endommage en profondeur le tissu social et économique. Notre intervention consolidera la solidarité des territoires, cultivera leur intelligence en s'appuyant sur leurs capacités de développement.

Les nouveaux conseiller(e)s régionaux (ales) auront à relever les défis de ce siècle, et décider de priorités d'utilité sociale :

- anticiper les effets du réchauffement climatique et mettre en œuvre la transition énergétique,
- faciliter et pacifier les déplacements pour tous, personnes et marchandises
- anticiper les risques auxquels sont soumises nos ressources naturelles et de les gérer en pensant aux générations futures
- **travailler à satisfaire les besoins de chaque citoyen(ne) à l'éducation, à la santé, au logement et l'alimentation**

- **lutter contre les inégalités, qu'elles soient économiques, sociales ou encore territoriales.**

La réponse à ces urgences orientera nos priorités budgétaires. Nous proposerons de nouveaux outils financiers, innoverons et expérimenterons de nouveaux dispositifs avec une concertation citoyenne efficace, pour évaluer dans la transparence les politiques à mettre en œuvre. Aux Indicateurs de Développement Durable nous associerons de nouveaux Indicateurs de Richesse tel que l'Indicateur de Développement Humain afin d'évaluer nos choix en rupture avec la logique d'une évaluation basée sur le PIB et la compétitivité.

Anticiper et limiter les effets du changement climatique, accélérer la transition énergétique

1. Nous garantirons le droit universel à l'énergie. L'énergie doit rester ou redevenir un bien commun, maîtrisé publiquement et accessible à tous.
2. Nous engagerons un vaste programme en faveur de la **sobriété des consommations et d'efficacité de la production énergétique** en privilégiant les énergies de flux (soleil, vent, cours d'eau, biomasse) par rapport aux énergies de stock (fossiles et nucléaire). Nous mettrons en œuvre le **scénario Négawatt-Ademe**.
3. Il est indispensable d'aborder « l'après Malvési » sans tabous ni préjugés, mais dans le respect absolu de ses salarié-es. Nous interpellons donc le gouvernement, la direction d'Areva et celle de son partenaire EDF pour exiger la mise en place des conditions de **fermeture du site de Malvési**, et pour permettre la relocalisation de la part de production de carburant nucléaire encore incompressible sur une zone à faible densité de population.

****Pour assurer un recours important à l'utilisation des énergies renouvelables, nous :***

1. Organiserons une dynamique d'excellence pour l'usage de nos énergies **solaire, petit éolien, hydroélectricité et énergie marine, biogaz, hydrogène, biomasse**;
2. Soutiendrons les projets de **coopérative citoyenne** et de **régies publiques locales** de production et de distribution ;
3. Éviterons le recours aux énergies fossiles en soutenant **l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste**, prises par les collectivités territoriales compétentes face à l'Etat soumis aux lobbies des grands groupes privés
4. Interdirons les projets en mer, dangereux et anti écologiques. La région n'a pas pour but d'élargir l'espace offert à l'extractivisme forcené des entreprises privées (exploitation pétrolière, gazière, nouveaux projets de forages à grande profondeur...) ;
5. Soutiendrons les projets démonstrateurs (living labs) permettant au niveau d'un territoire de développer des **nouveaux circuits de productions et de distributions d'énergie renouvelables**.

****Pour une meilleure sobriété des consommations énergétiques et réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous :***

1. Soutiendrons un vaste plan de **rénovation et d'isolation thermique** des logements privés et sociaux tout en aidant les ménages les plus modestes en situation de **précarité énergétique** par un fond de financement régional ;
2. Développerons notamment les plateformes locales publiques de conseil aux particuliers et aux entreprises à la rénovation énergétique pour essaimer les **espaces info énergie**
3. Soutiendrons les collectivités territoriales dans leur rénovation énergétique notamment les territoires ruraux ;
4. Mettrons en place toutes les mesures en faveur du **transport public collectif**;
5. Serons ainsi garants d'une application ambitieuse du **Schéma Régional Climat Air Energie**.

Garantir la mobilité des personnes et marchandises dans un souci écologique, économique et social

****Pour donner la priorité aux transports collectifs du quotidien et aux modes alternatifs sur la voiture individuelle :***

1. Nous élaborerons un Schéma Régional de la Mobilité Durable (SRMD) dans une logique de service public (le TER pour tous et partout), confortant et dynamisant le réseau ferroviaire, tant dans sa composante desserte ferroviaire des bassins de vie (déplacements quotidiens) que dans sa composante desserte « Intercité » (ou desserte « Intervilles » à moyenne distance.)
2. Nous coordonnerons sa mise en œuvre dans les divers territoires et veillerons en particulier à la qualité de **l'intermodalité** entre tous les modes de déplacement en créant des **Agences Locales de la Mobilité (ALM)** et en contractualisant avec les structures intercommunales
3. Nous procéderons au remaillage spatial (remise à neuf des voies ferrées circulées et réouverture) et temporel (introduction et/ou systématisation du cadencement « horaire » avec une large amplitude journalière) du réseau ferroviaire pour rattraper notre considérable retard. Ces rénovations sont indispensables au **maillage efficace du territoire**: Montréjeau-Luchon, Capdenac-Cahors, Montpellier-Pézenas, TER de la rive droite du Rhône, Elne – Le Boulou et de nombreuses autres.
4. Nous ne sommes pas unanimes sur le principe même de LGV. Nous nous **opposons** en l'état actuel à la réalisation d'une **nouvelle infrastructure LGV Bordeaux-Toulouse**. Nous **refusons** son mode de financement en **Partenariat public privé** et la logique selon laquelle la grande vitesse et la desserte inter métropolitaine doivent se faire au détriment du train de l'équilibre territorial. Nous refusons également que ce débat se fasse au mépris de la démocratie locale comme de la prise en compte de l'environnement. Il est toutefois indispensable d'assurer **des liaisons rapides vers Paris, Lyon, Barcelone** et nous privilégierons donc

la **rénovation des lignes existantes** pour permettre aux **TGV de circuler plus vite**. Nous exigerons l'**entière mixité (fret – voyageurs) de la ligne nouvelle Montpellier Perpignan**.

5. Nous soutiendrons la **rénovation de gares** en incluant des zones sécurisées pour **vélo** et des aires de **covoiturage**, ainsi que leur **totale accessibilité**. Nous refuserons les projets de nouvelles gares excentrées comme la Gare de la Mogère, Manduel, de Montauban.
6. Notre politique ferroviaire instaurera une **tarification réellement attractive**. Un débat public sur la **gratuité des transports** sera ouvert.
7. Nous créerons « **Mission Mobilité active** » **régionale** qui aura pour tâche principale la promotion des déplacements de proximité (marche, vélo), en relation avec les entreprises, les collectifs d'usagers, les acteurs des transports publics... Nous élaborerons un **plan vélo régional** afin d'en développer l'usage : véloroutes, voies vertes, développement **de l'intermodalité TER-Vélo**, incitation des jeunes à l'utilisation du vélo.
8. Nous aiderons les collectivités territoriales à développer les **aires de covoiturage** sur leurs territoires et nous soutiendrons les initiatives de **développement du covoiturage complémentaires aux trains**.

****Pour relancer l'activité maritime sur des projets d'avenir nous :***

1. Réorienterons la construction navale et la recherche dans les ports autour du programme et de l'objectif « bateaux du futur » ;
2. **Aménagerons les ports** en fonction de ces besoins futurs, au lieu de creuser les ports pour accueillir des conteneurs plus grands et toxiques ;
3. Mettrons en place une **spécialisation en déconstruction navale**;
4. Systématiserons et encouragerons **le report modal (mer-canaux-ferroviaire)**;
5. Relancerons **le transport sur le Canal des Deux Mers**;
6. Développerons les « routes » de la mer en direction de l'Espagne, l'Italie, le Portugal, le Maroc, l'Algérie, etc.
7. Nous **réviserons le projet d'extension du port de Port La Nouvelle**, inadapté à la situation environnementale, sociale, économique et financière. A partir de ses atouts indéniables, la règle doit être la modularité et la progression par étapes, pour permettre l'accroissement du trafic sur des bases économiquement fiables.
8. Le Conseil régional agira de toute évidence en matière portuaire comme un investisseur public. En utilisant au mieux les **atouts actuels des ports méditerranéens**, nous travaillerons avec les acteurs économiques locaux pour promouvoir l'accroissement du trafic sur des bases écologiques, éthiques et économiques efficaces, pour **maintenir et créer de l'emploi et pour préserver les territoires concernés**. Ceci s'appliquera au projet de l'hinterland du port de Sète à Poussan.

Mieux protéger et gérer pour le long terme nos ressources naturelles, prévenir les risques

**Pour une gestion très attentive de la ressource en eau et une prévention rigoureuse des déficits à venir, nous :*

1. Aiderons les exploitants à s'engager dans une transition progressive vers des **pratiques agro-environnementales, agro-forestières et bio associées à une réduction des consommations d'eau** ;
2. **Remettrons à l'étude le projet Aquadomitia**, contre-exemple d'une gestion écologique, sociale et démocratique de l'eau : marchandisation de l'eau, conflit d'intérêt, coûts disproportionnés et budget de fonctionnement opaque, doutes sur la qualité des eaux transférées, absence de dialogue pour des solutions alternatives... Un grand débat sur l'irrigation sera ouvert.
3. Co-financerons un réseau de **retenues collinaires peu coûteuses**, préférées aux projets de barrages (l'Ousse (65), Sivens (81)) qui seront conditionnés par des études d'impact intégrant la **consultation de la société civile** ;
4. Appliquerons pour toute activité le principe « **pollueur-payeur** » et « **gaspilleur-payeur** » ;
5. Changerons en profondeur la **gouvernance de la politique de l'eau** pour rompre avec la logique du « juge et partie ».

**Pour le respect et la protection de la biodiversité nous :*

1. Conditionnerons nos aides au **respect et à la protection de la biodiversité** et nous ferons de la **préservation du vivant** (milieux naturels, faune, flore) un axe transversal de toute politique régionale, en accompagnant le déploiement des actions de l'Agence Française de la Biodiversité ;
2. Accompagnerons les projets portés par des partenaires associatifs et des acteurs locaux pour la mise en place d'actions : d'amélioration de la connaissance sur la biodiversité, de préservation ou de gestion conservatoire **d'habitats naturels patrimoniaux** (milieux secs, zones humides, vieilles forêts remarquables), de **préservation ou reconstitution de paysages supports de biodiversité** (plantation de haies champêtres, création et entretien des mares, maintien des pelouses et milieux ouverts, atlas et chartes paysagères), de sensibilisation à la **préservation de la biodiversité**;
3. Soutiendrons les programmes de **protection des milieux et des espèces sensibles** en restaurant les populations (ours, loutre, lagopède, gypaète, grand tétras, bouquetin...) et les habitats naturels menacés avec, notamment, l'implantation de **centres de sauvegarde de la faune sauvage**;
4. Lutterons **contre la prolifération des espèces invasives exogènes** et menaçantes: frelon asiatique, tortues de Floride, balsamine de l'Himalaya, etc. ;
5. Soutiendrons **la filière apicole** (formation, recherche, politique d'installation de jeunes apiculteurs ...) au vu du rôle déterminant des abeilles dans la survie des écosystèmes et accom-

pagnerons le programme « Abeille sentinelle de l'environnement » ainsi que tout projet d'implantation en ville, notamment dans nos lycées ;

6. Doterons d'un **Agenda 21 Régional** beaucoup plus ambitieux et mettrons en réseau tous les acteurs de la biodiversité au travers d'un **Observatoire régional de la Biodiversité** élargi ;
7. Créons de **nouvelles Réserves Naturelles Régionales**, accompagnerons les programmes d'actions des **PNR**, harmoniserons nos SRCE, veillerons à la mise en œuvre de la **Trame Verte et Bleue** et au respect des infrastructures vertes pour lutter contre la fragmentation des espaces.
8. Engagerons, avec l'ensemble des collectivités et des acteurs concernés, la démarche de création d'un parc naturel régional du pic Saint Loup. Il s'agira à la fois de valoriser l'un des plus beaux patrimoines naturels de notre région, d'y promouvoir le développement d'un tourisme à échelle humaine, et de préserver durablement un vaste poumon vert aux portes de la métropole montpelliéraine.

****Pour assurer la préservation du littoral languedocien et des ses lagunes, nous :***

1. Mettrons en place des programme préventifs de **lutte contre les risques de submersion marine** plutôt que de financer des programmes d'indemnisation et de réparation à chaque épisode de submersion ;
2. Introduirons dans l'aménagement touristique en bord de lagune la prise en compte de la protection de l'environnement, la **lutte contre l'urbanisation irréfléchie**, ainsi qu'une **gestion appropriée des déchets et eaux usées** ;
3. Soutiendrons une recherche-développement publique ; universitaires, collectivités locales, associations et citoyens seront mobilisés pour la **réduction des pollutions** de la mer et des fonds marins, de la lagune et des rivières, de l'air et du sol ;
4. Elaborerons une stratégie de **prévention des risques de pollution** en mer et sur les côtes, et développerons des expertises de lutte antipollution en cas d'accident des dizaines de milliers navires circulant au large des côtes.
5. Lancerons une étude pour cerner les circuits de la filière « sable » en LRMP et ses impacts sur la biodiversité, l'économie du tourisme, du bâtiment... et mettre en place des mesures pour une gestion durable et respectueuse de cette ressource (sable de verre, construction bois-paille,)

**** Pour réduire la production de déchets et promouvoir des dispositifs locaux d'économie circulaire nous :***

1. Prendrons l'initiative de la constitution d'une plateforme régionale pluri-acteurs de mutualisation des connaissances, de coordination des acteurs et des initiatives, en synergie avec les institutions, les collectivités, les chambres consulaires, les organisations professionnelles,

réseaux et clusters, chercheurs, etc. afin de mettre **l'économie circulaire** au cœur des décisions ;

2. Bonifierons les aides aux entreprises qui gèrent en réseau (en boucle) leurs flux (eau, énergie, matières premières) et/ou qui s'approvisionnent avec des **matières premières secondaires**, issues d'un premier recyclage ;
3. Soutiendrons la recherche sur la production de **matériaux biosourcés**, la structuration des filières de production, la relocalisation du **recyclage des déchets**;
4. Ferons émerger un pôle universitaire de formation et de recherche de référence en économie circulaire.

Bâtir des territoires solidaires, innovants favorisant la coopération et l'expérimentation

**** Pour assurer une meilleure équité territoriale, nous :***

1. **Rééquilibrerons les investissements régionaux** au profit des villes moyennes en perte de vitalité et des territoires ruraux. Les métropoles, principaux lieux d'accueil dans la Région des nouveaux arrivants et des investisseurs ne peuvent être les seuls territoires bénéficiant d'investissements publics. Le schéma de développement économique novateur et respectueux de leur identité et de l'histoire des territoires, inscrira ces orientations et les déclinera dans des prescriptions à mettre en œuvre sur tout le territoire ;
2. Veillerons au développement des villes moyennes, comme **pôles d'équilibre prioritaires** et favoriseront toute condition pour y développer un potentiel de **créativité d'entreprises** et diminuer les déplacements liés au travail ;
3. Implanterons des **services publics régionaux** dans les villes moyennes économiquement fragiles : carte de formation la plus large possible portée par les lycées généraux et technologiques, les organismes de formation, lycées professionnels, antennes universitaires, les IUT ;
4. Désenclaverons par **l'amélioration de l'offre ferroviaire**, le soutien aux transports collectifs locaux, la sécurisation des axes routiers ;
5. Aiderons **l'installation et le maintien des TPE/PME** en zones rurales ou économiquement sinistrée ainsi qu'aux **services de proximité** – dispensaires, cabinets infirmiers, commerces multi-services – via des prêts à taux 0, loyers très bas, exonération de taxes ;
6. Nous soutiendrons **la construction de logements sociaux** dans les communes qui s'inscriront dans une **densification de l'habitat** à proximité des réseaux de transports en commun et des pôles multi-modaux ;
7. Nous mettrons en œuvre une politique publique foncière et démocratiserons les outils de maîtrise du foncier pour **préserver les terres agricoles** et permettre le développement des infrastructures publiques au service de l'intérêt général.